













QUELQUES NOTES

TIRÉES DES

DOCUMENTS SOUMIS A L'ARBITRE

DANS L'AFFAIRE DU

TERRITOIRE CONTESTÉ

FRANCO-BRÉSILIEN









# QUELQUES NOTES

TIRÉES DES

DOCUMENTS SOUMIS A L'ARBITRE

DANS L'AFFAIRE DU

## TERRITOIRE CONTESTÉ

FRANCO-BRÉSILIEN









# LA LIMITE RÉCLAMÉE

PAR

## LE PORTUGAL

---

Noms par lesquels cette limite se trouve désignée sur des documents portugais et français antérieurs au traité d'Utrecht.

---

1637

*Lettres patentes du 14 Juin 1637 de Philippe III de Portugal, IV<sup>e</sup> du nom en Espagne, créant la Capitainerie portugaise du Cap du Nord, faisant donation de cette Capitainerie à Bento Maciel Parente, et déclarant plusieurs fois sur ce document qu'il y avait de 30 à 40, ou de 35 à 40 lieues portugaises de rivage maritime entre le Cap du Nord et la Rivière de Vincent Pinçon, limite entre cette Capitainerie et les possessions de la Couronne d'Espagne. Sur la carte N<sup>o</sup> 14 du 2<sup>nd</sup> Atl. Brés. (T. VI du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés.) on peut voir ce que Philippe IV entendait dire quand il parlait du Vincent Pinçon et du rivage maritime entre ce cours d'eau et le Cap du Nord.*

---

1682

*Anotaçam du Père Ludwig Conrad PFEIL, S. J., né à Constance, missionnaire au service du Portugal au Nord de l'Araguary (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II):*



P. 113. « Les Géographes . . . donnent encore différents noms à la *Rivière Pinçon*, mais c'est toujours la même : Harcourt, anglais, l'appelle *Wiapóc*. Moquet, l. 2., *Yapóc*. Les cartes françaises, écrit d'Avity, p. 111, le nomment *Vaiábógo*. Communément, et mieux, on dit *Oyapóc*. »

P. 118. « Mais elle (la *rivière de Vincent Pinçon*) se jette dans la mer en formant une belle baie de 4 lieues de large et son eau douce se perd entre les deux célèbres promontoires du *Mont-Argent* et du *Cap d'Orange* . . . »

---

### 1688

*Rapport officiel de De Ferrolle, de 1688, d'après lequel le commandant du fort portugais de St Antonio, sur la rive gauche de l'Araguary, lui répondit : — « Qu'en vertu d'une donation faite à BENTO MACIEL PARENTE, les limites des possessions portugaises étaient à la rivière du Cap d'Orange, appelée par les Portugais rivière de Vincent Pinçon, et par les Français Oyapoc » (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 146).*

---

*Lettre privée de De Ferrolle, du 22 Septembre 1688, adressée au Marquis et à la Marquise de Seignelay (1<sup>er</sup> Mém. Franç., de 1899, T. II, p. 157; 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., de 1899, T. II, pp. 149-151) :*

Le commandant du fort portugais de St Antonio, sur la rive septentrionale de l'Araguary, répondit, raconte DE FERROLLE, que « le Capitaine Major de Para avait encore des ordres de construire des forts plus près de nous, et que les terres du Roy son maître s'étendoient jusqu'à la *rivière Pinson*, que nous appelons *Ouyaproque* » (il est probable que dans l'original on lit *Ouyapoque*) « en vertu d'une commission donnée en faveur d'un Gouverneur de Para par PHILIPPE SECOND, roy d'Espagne et de Portugal . . . »

---



1698

*1<sup>er</sup> Mémoire de la France*, remis au Gouvernement Portugais, Lisbonne, Janvier 1698 :

*Rivière d'Yapoco* (*2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 201).

*Mémoire du Marquis de Ferrolle*, daté de Cayenne, le 20 Juin 1698 :

*Rivière d'Ouyapoc*, à laquelle le Gouverneur de Parà, Ant. d'Albuquerque, appliquait le nom de *Vincent Pinçon*, dans une lettre adressée quelques années auparavant au MARQUIS DE FERROLLE, et envoyée par celui-ci à LOUIS XIV. Il n'y a dans la Guyane, dit DE FERROLLE dans son Mémoire, qu'une seule rivière ayant le nom d'*Ouyapoc* : celle qui se trouve près de Cayenne (*2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 196 et 197).

*Réponse du Gouvernement Portugais au 1<sup>er</sup> Mémoire de la France*, Lisbonne, Mai 1698 (*1<sup>er</sup> Mém. Franç.* de 1899, T. II, pp. 6 à 18; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.* de 1899, T. II, pp. 217 à 242) :

|                                                                    | 1 <sup>er</sup> Mém. Franç. | 2 <sup>nd</sup> Mém. Brés. |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
|                                                                    | T. II                       | T. II                      |
|                                                                    | Page                        | Page                       |
| <i>R. de Oyapoca</i> ou <i>Vincente Pinçon</i> ou <i>R. Fresco</i> | 8                           | 223                        |
| <i>R. de Oyapoca</i> ou de <i>Vincente Pinson</i> . . .            | 9                           | 224                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> ou de <i>Vincente Pinson</i> ou                |                             |                            |
| <i>R. Fresco</i> . . . . .                                         | 9                           | 226                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> ou de <i>Vincente Pinson</i> . . .             | 17                          | 241                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> . . . . .                                      | 9                           | 226                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> . . . . .                                      | 10                          | 227                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> . . . . .                                      | 11                          | 228                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> . . . . .                                      | 12                          | 231                        |
| <i>R. de Oyapoc</i> . . . . .                                      | 14                          | 234                        |



|                                                      | 1 <sup>er</sup> Mém. Franç. | 2 <sup>nd</sup> Mém. Brés. |
|------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
|                                                      | T. II                       | T. II                      |
|                                                      | Page                        | Page                       |
| <i>R. de Vicente Pinson ou Oyapoc</i> . . . . .      | 7                           | 219                        |
| <i>R. de Vincente Pinson ou de Oyapoca</i> . . . . . | 8                           | 222, 223                   |
| <i>R. de Vincente Pinson ou de Oyapoc</i> . . . . .  | 11                          | 229                        |
| <i>R. de Vincente Pinson ou de Oyapoc</i> . . . . .  | 11                          | 229                        |
| <i>R. de Vicente Pinson ou de Oyapoc</i> . . . . .   | 13                          | 232                        |
| <i>R. de Vicente Pinson ou de Oyapoc</i> . . . . .   | 15                          | 236                        |
| <i>R. de Vincente Pinson</i> . . . . .               | 8                           | 224                        |
| <i>R. de Vincente Pinson</i> . . . . .               | 11                          | 229                        |
| <i>R. de Vincente Pinson</i> . . . . .               | 14                          | 235                        |
| <i>R. de Vincente Pinson</i> . . . . .               | 15                          | 236                        |
| <i>R. de Vicente Pinson</i> . . . . .                | 18                          | 242                        |

Le nom « Oyapoc » se trouve 15 fois sur ce document des négociations. Quant à l'Araguary, il y est mentionné deux fois, comme étant une rivière différente de l'Oyapoc ou Vincent Pinçon. La forme *Oyapoca* provient probablement d'une mauvaise lecture du manuscrit original aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères en France.

## 1699

*Réplique du Gouvernement Français à la Réponse du Gouvernement Portugais*, Février 1699 (1<sup>er</sup> Mém. Franç. de 1899, T. II, pp. 31 à 41; 2<sup>nd</sup> Mém. Brés. de 1899, T. II, pp. 245 à 273):

|                                                                                                 | 1 <sup>er</sup> Mém. Franç. | 2 <sup>nd</sup> Mém. Brés. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
|                                                                                                 | T. II                       | T. II                      |
| <i>Rivière d'Yapoco</i> , autrement appelée (par les Portugais) <i>Vincent Pinson</i> . . . . . | 35                          | 255                        |
| <i>Rivière d'Yapoco</i> . . . . .                                                               | 36                          | 260                        |
| <i>Rivière d'Yapoco</i> ou de <i>Vincent Pinson</i> (d'après les Portugais) . . . . .           | 38                          | 263                        |



|                                                                                                                                                        | 1 <sup>er</sup> Mém. Franç.<br>T. II<br>Page | 2 <sup>nd</sup> Mém. Brés.<br>T. II<br>Page |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <i>Rivière d'Yapoco</i> , elle a sa source par la latitude du Cap du Nord et vient du midy, c'est-à-dire, qu'elle coule du Sud au Nord                 | 40                                           | 272                                         |
| Sur ce même document, l' <i>Arouary</i> ou <i>Alaouarry</i> (Araguary) est cité comme rivière différente de l'Yapoco réclamé par le Portugal . . . . . | 39                                           | 268                                         |

*Réplique du Gouvernement Portugais en 1699 (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, pp. 275-332).*

La limite réclamée par le Portugal est ainsi désignée :

|                                                            | Page |
|------------------------------------------------------------|------|
| <i>Riv. de Vincent Pinçon, Oyapoc ou Ouiapoc</i> . . . . . | 318  |
| <i>Riv. Ojapoc</i> . . . . .                               | 302  |
| <i>Riv. de Ojapoc</i> . . . . .                            | 304  |
| <i>Riv. Ojapoc</i> . . . . .                               | 311  |
| <i>Riv. Ojapoc ou Vincent Pinçon</i> . . . . .             | 329  |
| <i>Riv. Ojapoc ou Vincent Pinçon</i> . . . . .             | 331  |
| <i>Riv. Ojapoc ou Vincent Pinçon</i> . . . . .             | 331  |
| <i>Riv. Wiapoc ou Yapoc</i> . . . . .                      | 321  |
| <i>Riv. Yapoc ou Vincent Pinçon</i> . . . . .              | 322  |
| <i>Yapoc</i> . . . . .                                     | 323  |
| <i>Riv. de Yapoc</i> . . . . .                             | 329  |
| <i>Riv. de Vincent Pinçon</i> . . . . .                    | 300  |
| <i>Riv. de Vincent Pinçon</i> . . . . .                    | 301  |
| <i>Riv. de Vincent Pinçon</i> . . . . .                    | 304  |
| <i>Riv. de Vincent Pinçon</i> . . . . .                    | 311  |
| <i>Riv. de Vincent Pinçon (deux fois)</i> . . . . .        | 317  |
| <i>Riv. de Vincent Pinçon</i> . . . . .                    | 320  |



|                                             | Page |
|---------------------------------------------|------|
| Riv. de Vincent Pinçon (trois fois) . . .   | 321  |
| Rio Fresco ou de Vincent Pinçon (deux fois) | 321  |
| Riv. de Vincent Pinçon (deux fois) . . .    | 322  |

*L'Araguary* est cité dans ce document deux fois (pp. 305 et 308) comme une rivière différente de l'Oyapoc ou Vincent Pinçon.

---

*Instructions du Ministre de la Marine de France au Gouverneur de Cayenne, 2 Septembre 1699.*

Le Ministre, COMTE DE PONTCHARTRAIN, y déclare que les Portugais réclamaient l'Oyapoc (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, pp. 333 et 334).

---

*Mémoire du COMTE D'ERICEIRA, daté de Lisbonne, le 28 Septembre 1699 :*

*Ryo de Vicente Pinçon ou Wiapouco.*

---

## 1700

*Traité Provisionnel signé à Lisbonne le 4 mars 1700 (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, pp. 343-358).*

Frontière réclamée par le Portugal :

D'après le texte portugais :

|                                                                                 | Page |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|
| Art. 1 <sup>er</sup> . — <i>Rivière d'Oiapoc ou de Vincent Pinçon</i> . . . . . | 349  |
| Art. 4. — <i>Riv. d'Oiapoc ou de Vincent Pinçon</i> . . . . .                   | 352  |

D'après la traduction officielle française contemporaine, lue, approuvée et ratifiée, avec les solennités d'usage, par LOUIS XIV (1<sup>er</sup> Mém. Franç., T. I, p. 19, et T. II, pp. 49 et 50) :

|                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Art. 1 <sup>er</sup> . — <i>Riv. d'Oyapoc ou de Vincent Pinçon</i> . . . . . | 349 |
| Art. 4. — <i>Riv. d'Oyapoc ou de Vincent Pinçon</i> . . . . .                | 352 |



Dans ce traité, on lit quatre fois le nom Araguay : pp. 345 (préambule), 349 (deux fois, à l'art. 1<sup>er</sup>) et 351 (art. 4<sup>e</sup>), mais toujours appliqué à une rivière différente de la rivière limite.

---

*Instructions portugaises de 1700, communiquées au Gouverneur Français (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 360) :*

*Riv. d'Oyapoc ou de Vincent Pinçon.*

---

### 1703

*Traité d'Alliance contre Louis XIV, signé à Lisbonne le 16 Mai 1703 :*

*Rivière de Vincent Pinçon (1<sup>er</sup> Mém. Brés., T. II, Doc. N<sup>o</sup> 7).*

---

### 1711

*Lettre-Mémorandum du Ministre de Portugal à Londres, D. Luis da Cunha, adressée à la Reine Anne, le 14 Décembre 1711 (1<sup>er</sup> Mém. Brés., T. II, Doc. N<sup>o</sup> 8, et 2<sup>nd</sup> Mém., T. II, p. 380) :*

*Rivière de Vincent Pinçon.*

---

### 1712

*Mémorandum du Ministre de Portugal à Londres, Janvier 1712 :*  
*Rivière de Vincent Pinçon (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 385).*

---



*Demandes du Roi de Portugal à Utrecht, présentées le 5 Mars 1712 :  
Rivière de Vincent Pinson (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 388).*

---

*Demandes du Portugal remises aux Plénipotentiaires anglais le  
22 Juillet 1712 :*

*Rivière de Vincent Pinson (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 395).*

---

*Projet portugais de traité avec la France, du 6 Décembre 1712 :  
Rivière d'Ojapoc ou de Vincent Pinçon (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II,  
pp. 399-400). Dans ce projet, on trouve aussi le nom Araguay,  
toujours appliqué à une rivière différente de l'Oyapoc.*

---

*Lettre de Louis XIV aux Plénipotentiaires français à Utrecht, de  
Versailles, le 26 Décembre 1712 :*

« ... le pays contesté entre la Rivière des Amazones et celle  
d'Oyapoco ... » (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 403).

---

### 1713

*Extraits annexés à la dépêche du Secrétaire d'Etat Lord Boling-  
broke à l'Ambassadeur Anglais en France, le 19 Janvier 1713 :*

« ... country, on the coast of Brazil, situated between the  
River Yapoco and the Cape North of the River of Amazone, inclu-  
sive » (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 420):

---

*Mémorandum du Ministre de Portugal à Londres, J. da Cunha  
Brochado, remis à Lord Bolingbroke le 23 Janvier 1713, et envoyé  
par celui-ci aux Plénipotentiaires Anglais à Utrecht.*



« ... Terres ... situées depuis la Rivière appelée *Yapoco* jusques au Cap du Nort de la Rivière des Amazones inclusive » (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 424).

---

*Dépêche du Ministre de Portugal à Londres en date du 24 Janvier 1713 :*

*Ryo Yapouco* (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, pp. 426 et 429).

---

*Lettre des Plénipotentiaires Français au Roi Louis XIV, datée d'Utrecht, le 10 Février 1713, rendant compte de leur conférence du 9 avec les Portugais et les Anglais :*

« ... Quant au pays contesté entre ce fleuve (l'Amazone) et celui d'*Oyapoco* ... » (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 444).

---

*Lettre des Plénipotentiaires Portugais, datée d'Utrecht, le 14 Février 1713, au sujet de leur conférence du 9 avec les Français :*

*Riv. de Vincent Pinçon*, 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 433.

*Riv. de Vincent Pinçon*, p. 434.

---

*Instructions de Louis XIV, en date du 13 Février 1713, adressées à ses Plénipotentiaires au Congrès d'Utrecht :*

« ... pays situé entre la rivière des Amazones et celle d'*Oyapoco* ... » (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 448).

---

*Projet portugais de traité, 20 Mars 1713 :*

*Rivière de Japoc ou Vincent Pinçon* (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 500).

---



*Traité d'Utrecht, 11 Avril 1713 :*

*1<sup>er</sup> Mém. Brés., T. II, Doc. N° 11 :*

Art. 8: *Rivière de Japoc ou de Vincent Pinson.*

Art. 12: *Rivière de Vincent Pinson.*

L'Araguary, que le Gouvernement Français prétend être le Japoc, se trouve mentionné dans l'article 9 de ce traité comme une rivière distincte de la rivière limite.

## RÉSUMÉ :

Le nom du fleuve qui débouche entre le Cap d'Orange et la Montagne d'Argent, c'est à dire *l'Oyapoc*, a été employé souvent, de même que plusieurs variantes connues de ce nom, par les Français et les Portugais, avant la signature du Traité d'Utrecht :

|                                                                                                     | Nombre de mentions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| A. <i>Sur des documents officiels français</i> (et nous n'en connaissons que quelques-uns) :        |                    |
| <i>Oyapoc</i> , Rivière du Cap d'Orange, appelée<br>par les Portugais Vincent Pinson . . . . .      | 1                  |
| <i>Oyapoc</i> . . . . .                                                                             | 1                  |
| <i>Ouyapoc</i> , auquel le Capitaine Major de Para<br>appliquait le nom de Vincent Pinçon . . . . . | 1                  |
| <i>Yapoco</i> . . . . .                                                                             | 5                  |
| <i>Oyapoco</i> . . . . .                                                                            | 3                  |
|                                                                                                     | <hr/> 11           |
| B. <i>Sur une lettre privée du sous-gouverneur de<br/>Cayenne :</i>                                 |                    |
| <i>Ouyapoque</i> , rivière nommée Pinson par les<br>Portugais . . . . .                             | 1                  |
|                                                                                                     | <hr/> 12           |



C. *Sur des documents officiels portugais communiqués  
au Gouvernement Français par les Portugais ou par  
les Anglais au cours des négociations :*

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| <i>Oyapoc et Ojapoc</i> . . . . . | 24       |
| <i>Ouiapoc</i> . . . . .          | 1        |
| <i>Yapoc</i> . . . . .            | 4        |
| <i>Yapoco</i> . . . . .           | 2        |
| <i>Japoc</i> . . . . .            | 1        |
|                                   | <hr/> 32 |

D. *Dans le Traité de 1700, entre le Portugal et la France :*

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <i>Oiapoc</i> . . . . . | 2 |
|-------------------------|---|

*Dans la traduction officielle française ratifiée par  
Louis XIV :*

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| <i>Oyapoc</i> . . . . . | 2       |
|                         | <hr/> 4 |

E. *Sur des documents portugais non communiqués au  
Gouvernement Français :*

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| <i>Oyapóc</i> . . . . .   | 1       |
| <i>Yapóc</i> . . . . .    | 1       |
| <i>Wiapóc</i> . . . . .   | 1       |
| <i>Vaiabógo</i> . . . . . | 1       |
| <i>Oyapucú</i> . . . . .  | 1       |
| <i>Wiapouco</i> . . . . . | 1       |
| <i>Yapouco</i> . . . . .  | 1       |
|                           | <hr/> 7 |

En additionnant, nous arrivons à constater 55 mentions de l'*Oyapoc* comme étant la rivière nommée *Vincent Pinçon* par les Portugais ainsi que par les Espagnols et réclamée par le Portugal.



Ce nom indigène de la rivière réclamée par le Portugal se trouve mentionné *12 fois* sur des documents français, *32* sur des documents portugais communiqués à la France, *2 fois* dans le Traité de 1700 et *2 fois* sur la traduction française étudiée et acceptée par Louis XIV et ses ministres.

Donc, à notre connaissance, *48 fois* avant la signature du Traité d'Utrecht, le Gouvernement Français a pu lire ou a reconnu qu'il s'agissait de l'*Oyapoc*.

Sur aucune carte antérieure au Traité d'Utrecht on ne voit, dans toute la Guyane, d'autre rivière Oyapoc, Oyapoco, Yapoc, Yapoco ou Wiapoco que celle dont l'embouchure se trouve à l'Ouest, des montagnes d'Argent (ancien Comaribo) et Lucas (ancien Caripo), et à l'Est du Cap d'Orange.

Le *1<sup>er</sup> Mémoire de la France* a très bien dit qu'un fleuve de la Guyane était « généralement connu, aujourd'hui comme en 1713, sous le nom d'Oyapoc » (*1<sup>er</sup> Mém. Franç.*, T. I, p. 233).

Au moment de la signature des Traités de 1700 et de 1713,

Le *Cassiporé* ou *Cachipour*,

Le *Cunany* ou *Counani*,

Le *Calçoene* ou *Carsewenne*,

Le *Mayacaré*,

Le *Carapaporis* et

L'*Araguary*

étaient parfaitement connus, depuis un siècle, sous ces mêmes noms, qui les désignent encore aujourd'hui.

Il est évident que s'il avait été question d'une de ces rivières elle aurait été indiquée par son nom particulier et qu'on n'aurait pas employé constamment celui d'un fleuve « généralement connu sous le nom d'Oyapoc », ou que s'il avait existé un autre Oyapoc, non « généralement connu », et que l'on eût choisi comme limite, on aurait eu soin de préciser.



Le Plénipotentiaire Français, Baron His de Butenval, a reconnu en 1855 (Protocole de la Conférence du 11 octobre, *1<sup>er</sup> Mém. Brés.*, T. III, p. 84) :

Que le Traité d'Utrecht a été un retour sur le Traité provisionnel de 1700, retour tout au profit du Portugal ;

Que le territoire contesté en 1700 a été, en 1713, abandonné par la France ; et

Que la limite refusée par elle en 1700, a été, en 1713, formellement acceptée.

Et les deux Mémoires de la France soumis à l'Arbitre ont adopté le même point de vue et ont reconnu que les formes *Japoc*, *Oiapoc* ou *Oyapoc*, des deux traités, indiquaient une seule rivière.

La question se borne donc à trouver sur les cartes et autres documents antérieurs au traité d'Utrecht quelle est cette rivière d'*Oyapoc*, *Oyapoco*, *Yapoco*, *Japoc*, *Ojapoc* dont parlaient les négociateurs des traités de Lisbonne (1700) et d'Utrecht (1713).

---

Ce même Plénipotentiaire Français a déclaré dans la séance du 11 Novembre 1855 (*1<sup>er</sup> Mém. Brés.*, T. III, p. 125) :

Qu'à Lisbonne et à Utrecht, « le fleuve choisi pour limite n'a pu être qu'un cours d'eau considérable », et qu'il ne saurait être que l'Oyapoc ou l'Araguary, « car tous les cours d'eau intermédiaires sont sans importance et n'offrent pas les conditions requises pour une frontière. »

Le Marquis de Ferrolle, aussitôt rentré à Cayenne après avoir visité toutes les rivières entre l'Oyapoc et l'Araguary, et voyagé en canot sur les savanes noyées de cette région, écrivait, le 22 septembre 1688 que jusqu'à La Raouary (Araguary), « à 20 lieuës au delà du Cap de Nord », on comptait « près de 80 lieuës », et que « tout ce que les cartes nomment rivières ne sont que des égoux de savannes ou petits lacs qui contiennent cette longueur



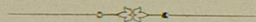
où l'on peut naviguer pendant 8 mois de l'année dans ces petits canots... »  
(1<sup>er</sup> Mém. Franç., T. II, p. 156; 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, p. 150).

Il n'y a donc dans cette région d'autre limite possible que l'Oyapoc ou l'Araguary : le traité d'Utrecht, le Compromis de 1897 et la nature elle-même s'opposent à l'adoption d'une limite intermédiaire. Le Brésil, de même que le Portugal, a toujours maintenu que l'*Oyapoc* des traités de 1700 et 1713, et des pièces diplomatiques qui les ont précédés, est *le seul Oyapoc* connu, c'est-à-dire, le fleuve du Cap d'Orange et des Montagnes d'Argent. La France a tour à tour prétendu que c'était

le Cassiporé ou Cachipour,  
le Cunany ou Couanani,  
le Calçoene ou Carsewenne,  
le Mayacaré,  
le Carapaporis, et enfin  
l'Araguary,

c'est-à-dire, toutes les rivières de cette région, sauf l'Oyapoc.

Nous allons voir maintenant, comme nous l'avons dit plus haut, que, d'après les documents soumis à l'Arbitre, l'Oyapoc et toutes ces rivières étaient déjà connues depuis un siècle par leurs noms actuels lors des négociations qui aboutirent aux traités de 1700 et 1713.





# NOMS INDIGÈNES

PAR LESQUELS

LES RIVIÈRES OYAPOC, CASSIPORÉ, CUNANY, CALÇOENE, MAYACARÉ, CARAPAPORIS ET  
ARAGUARY SONT DÉSIGNÉES SUR TOUS LES DOCUMENTS CONNUS (CARTES, ETC.),  
DEPUIS 1596 JUSQU'AU TRAITÉ D'UTRECHT, EN 1713

---

## I

### L'OYAPOC OU VINCENT PINÇON

Le nom indigène de ce fleuve a été écrit pour la première fois dans la Relation du voyage de Keymis et orthographié à l'anglaise: *Wiapoco* pour *Ouayapoco*.

Variantes qu'on trouve sur les documents antérieures au Traité d'Utrecht, c'est-à-dire de 1596 à 1713:

**Wiapoco:** KEYMIS, *Relation*, 1596, pp. 3, 13, 25 et 39; table des rivières et peuples, reproduite dans le 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 18. Embouchure du Wiapoco signalée par le «Cap Cecyll» (ensuite C. d'Orange) et par «deux hautes montagnes» (1<sup>er</sup> *Mém. Brés.*, T. I, p. 40). — DE BRY, *Americæ Pars Octava*, Francfort S. M., 1599, p. 92 (texte, Wiapoco, mais sur sa Carte, Wiapago). Embouchure entre le Cap Cecil et les montagnes. — HAKLUYT, *Collection*, Londres, 1600, T. III, transcription de la Relation de Keymis (réimpression de 1811, T. IV, p. 184, et plusieurs fois dans les pages précédentes). L'embouchure



du Wiapoco est marquée par le Cap Cécyl, d'un côté, et par trois montagnes de l'autre. — JOHN WILSON, 1606, in PURCHAS, T. IV, pp. 1260-1265 (§ 2428 de C. DA SILVA). — G. TATTON, Carte de 1608, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 54. Embouchure entre le Cap Sicell et les montagnes Comeribo (ensuite Mont<sup>s</sup> d'Argent). — HARMEN JANSSE ET MARTEN JANSSE, 1610, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 55. Le Cap de Conde à l'E. de l'embouchure. — HARCOURT, *Relation*, 1613, pp. 14, 15, 17, 18, 40, 41, 46, 47, 48, et 63; transcription de sa table, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 21. Sur la rive gauche du Wiapoco, le *Mont Caripo* (« a hill »), p. 6 de la *Relation*: « it is a great rockie Mountaine », p. 13 (Caripo, aujourd'hui le M<sup>t</sup> Lucas). A l'Ouest une chaîne de *montagnes* (« a ridge of mountains »), p. 18, et le *Mont Gomeribo* (Comaribo, ensuite Montagne d'Argent), p. 41. — SIR WALTHER RALEGH, 1617, Carte N° 9 dans le *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.* Embouchure du Wiapoco ayant, à l'Est, le Cap du Nord, nom appliqué par Raleigh au Cap d'Orange, et, à l'Ouest, des montagnes. — J. DE LAET, texte de 1625, 1630, 1633 et 1640. Transcription au T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, pp. 55-64. Dans le texte, embouchure ayant à l'Est le Cap d'Orange, ou Cecil, ou Conde, et à l'Ouest, les montagnes Comaribo (ensuite M<sup>t</sup> d'Argent) et Caripo (ensuite M<sup>t</sup> Lucas). Voir ces indications au T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, pp. 62 et 63 (le passage faisant mention du Caripo n'a pas été reproduit). — D'AVITY, éditions de 1637 et 1648: passage reproduit au T. II, du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, pp. 43 et 44 (il désigne ce fleuve par les noms de Wiapoco ou Yapoco, et il dit que sur certaines cartes il est appelé Vajabogo). — NICOLAS SANSON, Carte de 1656, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 73. L'embouchure du Wiapoco à l'O. du Cap d'Orange, Cecil, ou de Conde. — N. SANSON, 1656 (sans date), *L'Amérique*, p. 78, dit que le Wiapoco « s'embouche avec d'autres rivières dans un petit golfe, qui s'élargit de sept ou huit lieues, et qu'il « laisse à droite le Cap de Condé, ou d'Orange ». Sur la



carte, on voit le Cap d'Orange à l'E. de cette embouchure. — G. SANSON, 1678, *ibid.*, N° 78. — MANÉSSON MALLET, 1683, *ibid.*, N° 84. — CORONELLI, 1688, *ibid.*, N° 82. Par une faute du graveur, le nom Wiapoco paraît appliqué sur le Cassiporé. — DE L'ISLE, 1700, *ibid.*, N° 87 (sur sa carte de 1703, Yapoco).

**Wiapoca**, pour **Wiapoco** (faute du graveur employé par De Laet, reproduite par ceux qui ont copié sa carte, car dans le texte des livres et des atlas qui vont être cités on lit toujours Wiapoco): J. DE LAET, carte dans les éditions de 1525, 1630, 1633 et 1640, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 60. Cap d'Orange à l'E. de l'embouchure. — MÉRIAN, 1628-1634, *ibid.*, N° 64. C. d'Orange à l'E. de l'embouchure. — W. BLAEUW, 1630 (plusieurs éditions), *ibid.*, N° 62. C. d'Orange à l'E. de l'embouchure. — N. SANSON, 1656, *ibid.*, N° 72. C. d'Orange à l'E. de l'embouchure. — MONTANUS, Carte dans son ouvrage *America*, Amsterdam, 1671. C. d'Orange à l'E. de l'embouchure. — OGILBY (plagiaire de Montanus), *America*, Londres, 1671 (antidatée), carte, montrant à l'E. de l'embouchure le C. d'Orange.

**Wiacopa**: N. SANSON, 1650, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 72. C. d'Orange à l'E. de l'embouchure.

**Wiapoucou**: MASHAM, cité par C. da Silva, *Relation de Voyage*, in HAKLUYT, *Collection*, 1600, T. III (T. IV de la réimpression de 1811, p. 190).

**Wyapoko**: JESSE DES FOREST, 1625, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 35-36. L'embouchure de cette rivière y est signalée par le Cap d'Orange et par Comaribo, montagnes nommées plus tard M<sup>ts</sup> d'Argent (*ibid.*, p. 35 *in fine* et commencement de la p. 36). Le mont Carippo (aujourd'hui M<sup>t</sup> Lucas) y est mentionné (p. 37).

**Wiapóc**: Père PFEIL, 1682, Wiapóc ou Oyapóc, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 113 et 118, signalé par le « Cap d'Orange » et le



«Mont Argent». — *Réplique Portugaise* de 1699 (Wiapóc, Ojapoc, Oyapoc, Yapoc), traduction au T. II du 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*: Wiapoc ou Yapoc, p. 321.

**Viapoco**: PIERRE DU VAL, Carte de 1666 (plusieurs éditions), 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 77, avec le Cap d'Orange. — P. DU VAL, Carte de 1679 (plusieurs éditions), *ibid.*, N° 79. — COMTE DE PAGAN, 1655 et 1656, *ibid.*, N° 83, avec le C. d'Orange; et texte, 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 92. — G. SANSON, Carte de 1680, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 80, avec le C. d'Orange. — DE L'ISLE, 1700, *ibid.*, N° 88.

**Wiapogo**: G. TATTON, 1602, N° 50 dans le 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.* Cap de la Conde à l'E. de l'embouchure. — CHARLES LEIGH, 1606, in PURCHAS, *Collection*, T. IV, de 1625, p. 1250 (C. DA SILVA, § 2318).

**Wiapago**: JODOCUS HONDIUS, Carte de 1598, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 45, avec le C. de la Conde, un des noms du cap nommé postérieurement d'Orange. — LEVINUS HULSIUS, 1599, *ibid.*, N° 46; dans le texte latin de 1599, Wiapago ou Waiabego, p. 4; dans les éditions allemandes, Waiapago ou Waiabego, p. 6. Embouchure signalée par le Cap de la Corde ou Conde. — DE BRY, *ibid.*, N° 47. — VAN LANGEREN, Globe de 1630, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 61, avec le C. d'Orange ou de la Conde. — DE JONGHE, *ibid.*, N° 65, avec le Cap de la Conde.

**Wyapago**: DUDLEY, 1646-1661, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N°s 69 et 70.

**Wiapouco ou Vincent Pinçon**: COMTE D'ERICEIRA, *Mémoire*, 28 Sept. 1699, dans le 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 336.

**Wayapoco**: ARNOLD ROGGEVEEN, Carte de 1680 (N° 15 dans l'*Atl. Franç.*). L'embouchure du Wayapoco ayant d'un côté le *Cabo Orangien*, et sur sa rive gauche le mont *Caripe* (Caripo, ensuite M<sup>t</sup> Lucas). — VOOGT et VAN KEULEN, Carte de 1680 (plusieurs éditions), 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 81, avec le Cap d'Orange.



**Waiabego** : L. HULSIUS, Description de la Guyane, texte latin de 1599, Waiabego ou Wiapago; texte des éditions allemandes postérieures, Waiabego ou Waiapego. Sur toutes les éditions de la carte: Wiapago. Embouchure à l'O. du Cap de la Corde ou Conde.

**Waiapego** : L. HULSIUS. Voir, ci-dessus, Waiabego.

**Vajabogo**, ou Wiapoco ou Yapoco : D'AVITY, 1637 et 1643, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 43 et 44. Sur la carte, le Cap d'Orange à l'E.

**Wajabego** : J. HONDIUS, Carte de 1606, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 53. — PETRUS KÆRIUS, 1614, *ibid.*, N° 56. — BERTIUS, 1616, *ibid.*, N° 58. Toutes les trois avec le Cap de la Conde à l'E. de l'embouchure de ce fleuve.

**Yapoco ou Iapoco** (Pays de) : MOCQUET, *Relation*, 1616, pp. 77, 80, 81, 85, 88, 93, 94, 95 et Table. (Sur le texte de cet auteur, voir le *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, pp. 125 à 132.)

**Yapoco** (Rivière) : D'AVITY, 1637 et 1643 (Yapoco ou Wiapoco), *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 43-44. Sur sa carte, le C. d'Orange. — DE LA BARRE, 1666, *Relation*, texte dans le *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, Riv. d'Yapoco, p. 98 (deux fois) et 99. Dans le texte, comme sur sa carte, il place l'embouchure de l'Yapoco entre le Cap d'Orange, à l'Est, et des montagnes (Comaribo, ou d'Argent), à l'Ouest. — MEL, 1666, carte d'après DE LA BARRE, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 76, embouchure entre le Cap d'Orange et les monts Comaribo. — DE FERROLLE, Mémoire de 1688, cité dans le *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 200. — *1<sup>er</sup> Mémoire de la France, à Lisbonne, Janvier 1698*, transcrit au T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, p. 201. — *Réplique de la France, à Lisbonne, Février 1699*: le nom Yapoco se trouve quatre fois sur ce document, pp. 255, 260, 265 et 272 du T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, et dans cette dernière page, le gouvernement de LOUIS XIV déclare que le Yapoco prend sa source par la latitude du Cap du Nord et coule



dans la direction du Sud au Nord. — CORONELLI, Carte de 1688, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 82. Cap d'Orange, ou Cecil, ou Conde. — CORNEILLE, *Dictionnaire Un., Géog.*, Paris, 1708, passage cité au § 2016 de C. da Silva, dans lequel l'auteur signale la rivière d'Yapoco par le Cap d'Orange, à l'Est, et par trois montagnes, à l'Ouest. — BROCHADO, Ministre de Portugal à Londres, *Mémorandum du 19 Janvier 1713*, Yapoco : *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 43. — BROCHADO, *Mémorandum du 23 Janvier 1713*, Yapoco : *ibid.*, p. 424. — BROCHADO, *Dépêche du 24 Janvier 1713*, Yapouco : *ibid.*, p. 429.

**Yapoc, Oyapoc ou Vincent Pinçon :** Le P. PFEIL, *Anotaçam*, 1682, dans le *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. I, pp. 120 et 123, et T. II, p. 113 et 118 : embouchure entre le Mont d'Argent et le Cap d'Orange (p. 118 ; fac-simile au T. I du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, en face de la p. 124, et au T. V, N° XI). — *Réplique du Portugal en 1699*, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 321, 323 (deux fois) et 329.

**Yapoque :** Les PP. JEAN GRILLET et FRANÇOIS BECHAMEL, en 1674, T. III de la *Relation* de GOMBERVILLE, publié à Paris en 1674. Page 72 (passage transcrit par C. DA SILVA, § 1937, et dans le T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, p. 104, où, à la 4<sup>e</sup> ligne, il faut lire *Yapoque* ou lieu d'Oyapoque) : « . . . Rivière de *Camopi* . . . qui va se joindre au fleuve d'*Yapoque* . . . » Et note à la page 152 de la *Relation* : « C'est une rivière (*l'Yapoque*) dont l'embouchure est entre celle des Amazones et celle de Cayenne, environ à vingt lieuës de celle d'*Approuague* . . . » — GUILLAUME SANSON, Carte de 1680, N° 80 du *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, avec les deux formes Yapoque et Viapoco, et le Cap d'Orange à l'E. de l'embouchure. — Edition anglaise de GOMBERVILLE, 1698. — Edition anglaise de la Carte de G. SANSON, 1698.

**Oyapoc :** Le P. PFEIL, *Anotaçam*, 1682, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. I, p. 120, et T. II, p. 113 (Oyapoc, Yapoc, Wiapoc, Vaiabogo



ou Vincent Pinçon). Il signale l'embouchure de l'Oyapoc par la Montagne d'Argent, d'un côté, et par le Cap d'Orange, de l'autre. — DE FERROLLE, *Rapport de 1688*, cité par Santarem, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, pp. 145 et 146. — FROGER et le MARQUIS DE FERROLLE, Carte publiée en 1698 et 1699, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N<sup>o</sup> 85, avec le Cap d'Orange à l'E. de l'embouchure de l'Oyapoc. Dans le texte de la Relation, p. 159, FROGER fait mention des *montagnes* qui signalent l'entrée de l'Oyapoc. — *Réponse du Portugal au Mémoire de la France en 1698*, au T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, Doc. N<sup>o</sup> 30. On y trouve 15 fois le nom Oyapoc (« Oyapoc ou Vincent Pinçon », dix fois, et « Oyapoc » seul, cinq fois): pp. 219, 223 (deux fois), 224, 226 (deux fois), 227, 228, 229 (deux fois), 231, 232, 234, 236 et 241. — *Réponse du Portugal au 2<sup>nd</sup> Mémoire de la France, 1699*, Doc. N<sup>o</sup> 33 au T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.* On y voit le nom Oyapoc une fois, p. 318, et les variantes Ojapoc, Ouiapoc, Yapoc et Wiapoc douze fois: pp. 302, 304, 311, 318, 321, 322, 323, 329 et 331. — *Instructions du Ministre de la Marine de France, 1699* (2 Septembre), *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 334. — *Traité de Lisbonne, de 1700, Oiapoc*; traduction officielle française, faite la même année, *Oyapoc*: *ibid.*, pp. 349 et 352. — *Instructions portugaises de 1700, ibid.*, p. 360. — PIMENTEL, *Tables, 1712, ibid.*, p. 406, *Oyapoc ou Vincent Pinçon*.

**Oyapoco**: LOUIS XIV, Lettre aux Plénipotentiaires français à Utrecht, 26 Décembre 1712, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 403. — MESNAGER, D'HUXELLES et DE POLIGNAC, Plénipotentiaires français, Lettre à Louis XIV, de Utrecht, 10 Février 1713; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 444, et *1<sup>er</sup> Mémoire de la France, 1699*, T. II, p. 62. — LOUIS XIV, Instructions à ses Plénipotentiaires, 13 Février 1713; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 448.

**Ojapoc**: *Réponse du Portugal au 2<sup>nd</sup> Mémoire de la France, 1699*, T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, six fois: pp. 302, 304, 311, 329 et



- 331 (deux fois). — *Projet portugais de traité*, 6 Déc. 1712, *ibid.*, pp. 399 et 400.
- Oiapoc**: *Traité de Lisbonne*, 1700; 1<sup>er</sup> Mém. de la France, 1899, T. II, pp. 44 et 45 (articles 1<sup>er</sup> et 4<sup>me</sup>), et 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. II, pp. 349 et 352.
- Ouiapoc**: *Réponse du Portugal*, 1699, T. II du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., p. 318.
- Ouyapoc**: MARQUIS DE FERROLLE, *Mémoire du 20 Juin 1698*, au T. II ou 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., pp. 196 et 197.
- Ouyapoque**: BIET, *Voyage*, Paris, 1664, p. 71. — DE FERROLLE, *Lettre de 1688*, au T. II du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., p. 148, où, d'après une mauvaise copie française, ce nom est écrit : Ouyaproque.
- Ouyapuque**: *Relation française*, Ms. de 1677, Bibl. Nat. de Paris, K. 1232, N° 7.
- Iapoco ou Yapoco** (Pays de): MOCQUET, Rel. Voir plus haut : Yapoco (Pays de).
- Iapoc**: CAETANO DE LIMA, *Notes*, 1713, T. II du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., p. 518.
- Japoc**: *Projet portugais de traité*, 20 Mars 1713, au T. II du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., p. 500. — *Traité d'Utrecht*, 11 Avril 1713, Article 8.
- Guaiapó**: *Routier portugais*, avant 1695, au T. II du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., p. 164.

---

Il convient d'ajouter que sur presque toutes les cartes citées ci-dessus, la situation de l'embouchure du fleuve dont il s'agit est parfaitement établie non seulement par le voisinage du *Cap d'Orange* à l'E., mais encore par celui de l'embouchure de l'*Approuague* à l'O.

Quant au nom de **Vincent Pinçon**, on le trouve, d'abord, appliqué au *Maroni*, ensuite, définitivement appliqué, en 1536,



à l'Oyapoc par la *Casa de Contratacion de Séville*, établissement hydrographique auquel les Mémoires de la France ont fait de si grands éloges (2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. I, pp. 44 à 124). Les montagnes à l'Ouest de l'embouchure de ce *Vincent Pinçon* constituent un signalement parfait et incontestable, car les premières montagnes qu'on puisse voir en allant de l'Amazone à Cayenne sont celles qui se trouvent à l'Ouest de l'embouchure de l'Oyapoc (voir le 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. I, pp. 31, 32 et 34 à 43).

On trouve pour le *Vincent Pinçon* ce signalement des montagnes dans le texte d'OVEDO (*ibid.*, pp. 60 et 61) et sur les cartes suivantes :

ANONYME de Turin, 1523, N° 2, 1<sup>er</sup> Atl. Brés.; 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. I, pp. 53 et 54.

ALONSO DE CHAVES, 1536 (Padron Real de CHARLES QUINT), N° 1 au T. VI du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés.; T. I, pp. 49 à 65.

SÉBASTIEN CABOT, 1544, 1<sup>er</sup> Atl. Brés., Carte N° 6; 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. I, pp. 66 à 70.

DIOGO HOMEM, 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. I, pp. 74 et 78 à 87 : Deux cartes de 1558, 1<sup>er</sup> Atl. Brés., N°s 11 et 12. Carte de 1568, *ibid.*, N° 17.

ANDRÉ HOMEM, 1559, 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., Carte N° 2 au T. VI (Atlas), et T. I, pp. 75 à 87.

VAZ DOURADO, 2<sup>nd</sup> Mém. Brés., T. I, pp. 74 à 87 :

Carte de 1564, N° 3 au T. VI du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés. (Atlas).

» » 1568, N° 18<sup>A</sup> dans le 1<sup>er</sup> Atl. Brés.

» » 1570, N° 4 au T. VI du 2<sup>nd</sup> Mém. Brés.

» » 1571, N° 22<sup>A</sup> dans le 1<sup>er</sup> Atl. Brés.

» » 1580, N° 26<sup>A</sup> » » » » »

» » 1580, N° 26<sup>B</sup> » » » » »

Le nom *Vicente Pinçon* se trouve encore appliqué incontestablement à l'Oyapoc sur les cartes suivantes :



S. FRITZ, cartes de 1691 et 1707 (*1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, Nos 86 et 91), où cette rivière débouche tout près et à l'Est de l'« *Aperuaque* » ou *Approuague*.

S. DE RUESTA, 1655 (N<sup>o</sup> 14, au T. VI, Atlas, du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*), où l'embouchure de *Biçente Pinçon* se trouve tout près et à l'Ouest du « *Cap d'Orange* ». Cette carte, dressée à la *Casa de Contratacion de Séville*, a été approuvée par PHILIPPE IV d'Espagne, le même roi qui avait créé en 1637 la Capitainerie du Cap du Nord, en lui donnant pour limite septentrionale le Vincent Pinçon.

---

## II

### LE CASSIPORÉ OU CACHIPOUR

Le nom indigène de cette rivière est connu depuis les voyages des Anglais Keymis (1596) et Harcourt (1608):

**Caipurogh :** KEYMIS, *Relation*, 1596, pp. 3 et 39; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 18. — DE BRY, *America Pars Octava*, 1599, p. 92. — HAKLUYT, *Collection*, 1600 (réimpression de 1811, T. IV, p. 183). — DUDLEY, Cartes de 1646 et 1661, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, Nos 69 et 71.

**Cassipurogh :** HARCOURT, voyage de 1608, Relation publiée en 1613, pp. 14, 16, 17 et 63; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 21. — J. DE LAET, texte, édition de 1625, pp. 463 et 464; de 1630, pp. 563 et 564.

**Cassipurough :** LAET, édition de 1633, p. 635 Cassipourough, p. 636 Cassipaure et Cassipoure; édition de 1640, Cassipurough et Cassipoure, p. 575, Cassipoure, p. 576.

**Cassiporough :** SIR W. RALEGH, Carte de 1617, *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*, N<sup>o</sup> 9. — NICOLAS SANSON, Carte de 1656, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N<sup>o</sup> 73.



**Cassipouri, Cassipoure, Cassepouri ou Cassepoure :** Relation hollandaise, de JESSE DES FOREST, 1625, dans le 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 34, et Carte dans le 2<sup>nd</sup> *Atl. Brés.*, N° 11. — J. DE LAET, texte, éditions de 1633, p. 636, et 1640, pp. 575 et 576. — J. DE LAET, Cartes de 1625, 1630, 1633 et 1640, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 60. — MÉRIAN, 1628-1634, *ibid.*, N° 64. — W. BLÆUV, 1630 et années suivantes, *ibid.*, N° 62. — *Manuscrit français*, 1640 (?), 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, p. 72, note 3. — NIC. SANSON, 1656, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 73. — PIERRE DU VAL, 1664-1677, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 77, Cassipoure ou Ayairi. — DE LA BARRE, 1666, *ibid.*, N° 76. — MONTANUS, Carte de 1671, et texte, p. 538, Cassepouri. — OGILBY, carte datée 1671, et texte, p. 609, Cassipouri. — GUILLAUME SANSON, 1680, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 80. — FROGER et le MARQUIS DE FERROLLE, *ibid.*, N° 85. — DE L'ISLE, 1703, *ibid.*, N° 89.

**Cassipouren et Cassipoure :** J. DE LAET, texte, édition de 1633, p. 636.

**Cassipoury :** *Manuscrit français*, Collection Clairambault, Bibl. Nat. de Paris. Cité dans la note 3, p. 72, du T. II du 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*

**Cassipouro :** DE LA BARRE, 1666, texte de sa Relation et 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 97 (dans la carte, Cassipoure).

**Cassaporough :** GABRIEL TATTON, 1608, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 54.

**Cassipura :** VOOGT et VAN KEULEN, 1680, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 81.

**Casipura :** DE L'ISLE, 1700, 1<sup>er</sup> *Atl. Brés.*, N° 88.

**Cassipaure et Cassipoure :** J. DE LAET, texte, édition de 1633, p. 636.

**Cassipur :** PIMENTEL, tables, 1712, 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, pp. 405-406.

**Caciperú :** *Routier portugais*, avant 1695, 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 164.

**Quachipurú :** SOUZA FERREIRA, 1693, 2<sup>nd</sup> *Mém. Brés.*, T. II, p. 158.



- Cayporonne et Caiporonne:** J. HONDIUS, 1598, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 45. — DE BRY, *ibid.*, N° 47. — DE JONGHE, *ibid.*, N° 65.  
— DUDLEY, 1646 et 1661, *ibid.*, N°s 69 et 71.
- Caÿporaron:** L. HULSIUS, 1599, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 46.
- Cayporaroñe:** J. HONDIUS, 1606, *ibid.*, N° 53.
- Ayairi ou Cassipoure:** P. DU VAL, 1677, *ibid.*, N° 77.
- 

### III

## LE CUNANY, CONANY OU COUNANY

Nom indigène, révélé par l'Anglais KEYMIS en 1596:

- Coanawini:** KEYMIS, *Relation*, 1596, p. 3, mais oublié dans sa table des rivières, peuples, etc. — HAKLUYT, *Collection*, Londres, 1600, T. III, p. 666 (réimpression de 1811, T. IV, p. 167). J. DE LAET, texte, éditions de 1625, p. 463; de 1630, p. 563; de 1633, p. 635; de 1640, p. 575. — DUDLEY, 1646 et 1661, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N°s 69 et 70.
- Caanawim:** DE BRY, *Americæ Pars Octava*, Francfort s. M., 1599, p. 68.
- Quanaoueny:** J. DE LAET, Carte, 1625, 1630, 1633 et 1640, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 60. — W. BLÆUV, 1631, et plusieurs autres années, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 62. — MÉRIAN, 1628, 1634, *ibid.*, N° 64. — MONTANUS, Carte de 1671. — OGILBY, Carte datée 1671.
- Conawini:** HARCOURT, *Relation*, 1613, pp. 14, 17 (Conawini) et 63 (Connawini); *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 21. — N. SANSON s'est trompé dans sa carte de 1656, en donnant le nom de Conawini à une rivière imaginaire débouchant au même endroit que le Carsewinnen (Calçoene).
- Conowiny:** SIR W. RALEGH, 1617, *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*, N° 9.



**Comawiny:** G. TATTON, 1608, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 54. — VAN LANGEREN, Globe de 1630, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 61.

**Comawini:** J. HONDIUS, 1598, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 45; et 1606, *ibid.*, N° 53. — DE BRY, 1599, *ibid.*, N° 47.

**Conawin:** DE JONGHE, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 65.

**Camawin:** L. HULSIUS, 1599, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 46.

**Quamawyni:** VOOGT ET VAN KEULEN, 1680, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 81.

**Cohany:** FROGER ET FERROLLE, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 85.

---

#### IV

### LE CALÇOENE OU CARSEVENNE

Le nom indigène de cette rivière se trouve d'abord sur la carte anglaise manuscrite de Sir Walther Raleigh (1617) et ensuite sur la carte gravée de J. de Laet (1625). Dans la carte de G. Tatton, d'après Harcourt (1608), cette rivière porte le nom de Coshebery.

**Corossowiny:** SIR W. RALEGH, 1617, *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*, N° 9.

**Corrosuine:** J. DE LAET, Cartes de 1625, 1630, 1633 et 1640, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 60. — MONTANUS, Carte de 1671. — OGILBY, 1671 (antidatée).

**Carsewinne:** J. DE LAET, texte, éditions de 1625, p. 464, et de 1630, p. 563.

**Carsewinnen ou Cassevinin:** J. DE LAET, texte, éditions de 1633, p. 636, et de 1640, p. 575; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 58.

**Carsewinen:** G. SANSON, 1656, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 73.

**Corassini:** S. FRITZ, 1691, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 86 B 1. — S. FRITZ, 1707, *ibid.*, N° 91.

**Corossony:** FROGER et le MARQUIS DE FERROLLE, 1698, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 85.



**Corassune:** VOGGT et VAN KEULEN, 1680 (plusieurs éditions postérieures du même Atlas), *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 81. — DE L'ISLE, 1700, *ibid.*, N° 88. — DE L'ISLE, 1703, *ibid.*, N° 89.

**Corrosine:** MÉRIAN, 1628, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 64.

---

V

## LE MAYACARÉ

NB. Le Mayacaré depuis longtemps n'est qu'un canal par lequel s'écoule le trop-plein d'un lac (*1<sup>er</sup> Mém. Brés.*, T. I, pp. 32, 37 et 38).

**Mayacary :** G. TATTON (et Maicary), Carte de 1608, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 54. Sur cette carte et sur la suivante on voit aussi le « Lac Macary », aujourd'hui Lac da Jaca. — SIR WALTHER RALEGH, 1617, *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*, N° 9. DE FERROLLE, *Lettre* de 1688, T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, p. 150. — *Routier portugais*, avant 1695, T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, pp. 164-165. — FROGER et le MARQUIS DE FERROLLE, 1698 et 1699, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 85.

**Maipari :** KEYMIS, Relation 1596. C'est probablement une faute d'impression, pour *Maicari* (*1<sup>er</sup> Mém. Brés.*, T. I, p. 33).

**Mayacarey :** Collection CLAIRAMBAULT, Manuscrit français, vers 1644, T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, p. 72, note 3.

**Mayacaré :** DE FERROLLE, *Rapport* de 1688, T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, p. 145.

**Maiakari :** MEL, Carte dans la *Relation* de DE LA BARRE, 1666, N° 76 dans le *1<sup>er</sup> Atl. Brés.* — P. DU VAL, 1664, 1677, N° 77 de l'Atlas précité.

**Maicary :** G. TATTON, 1608, Carte dans le *1<sup>er</sup> Atl. Brés.* (Maicary et Mayacary). — HARCOURT, *Relation*, 1613, pp. 14 et 63; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 21. — J. DE LAET, texte de 1625,



p. 464; de 1633, p. 635; de 1640, p. 575 (sur sa carte, Arycary).

**Maecary** et **Mahecary** : JESSE DES FOREST, 1625, Carte, *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*, N° 11, et texte de son Journal de voyage, T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, p. 34.

**Makary** : LAET, texte de 1640, Makary et Maicary, p. 575.

**Maikari** : N. SANSON, 1656, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 73.

**Machacary** : DE L'ISLE, 1700, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 88.

**Maracari** : DE L'ISLE, 1703, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 89.

**Aricari** : PIMENTEL, 1712, *Traité de Navigation*, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 405-406.

---

## VI

### L'AMAPÁ OU MAPA

Cette rivière ne figure pas sur les cartes antérieures au *Traité d'Utrecht* : elle formait alors le cours supérieur du Mayacaré. Voir le *1<sup>er</sup> Mém. Brés.*, T. I, pp. 37, 38 *in fine*, 39 et 40.

---

## VII

### LE CARAPAPORIS

Ce nom indigène se présente pour la première fois, mais appliqué à la grande île de Maracá, sur la carte de G. TATTON, de 1608, dressée d'après les explorations de l'Anglais HARCOURT et de ses officiers. On y voit les *Carrapoporouh Iles* (*1<sup>er</sup> Atl. Brés.*,



N° 54). Dans la *Relation* d'HARCOURT, imprimée en 1613, il est question des *Carripapoory Islands* (pp. 5 et 44). Sur la Carte de SIR WALTHER RALEGH, de 1617 (*2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*, N° 9), il y a aussi : *Carapoporough Ilands*.

On trouve pour la première fois ce même nom appliqué à une rivière dans le passage suivant d'un *Routier* écrit à Pará avant 1695 : « 6°. Ensuite, vient la *rivière Crapupuri* où se forme le mascaret (à l'endroit) nommé Cap du Nord. *C'est une petite rivière . . .* » (*2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 165).

En 1778, l'ingénieur français SIMON MENTELLE, qui avait exploré ce cours d'eau, a écrit la note suivante sur la Carte qu'il venait de terminer : « *La Riv. Carapa-pouri prend sa source dans des marécages* » (*2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. I, p. 157, note 1<sup>re</sup>, et T. III, p. 281, note 3). Parlant de cette rivière, qui, d'après les Français, était alors le Vincent Pinson, le BARON DE BESSNER disait dans un Mémoire de 1783 : « En suivant la rivière de Vincent Pinson, jusqu'à sa source, on parviendra à peine à 8 ou 10 lieues de la côte » (*2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. III, p. 281). C'est cette petite rivière, n'ayant que 8 ou 10 lieues de cours et prenant sa source dans des marécages, qu'on a voulu faire passer plus tard pour une branche septentrionale de l'Araguary, quoique l'exploration anglaise de 1608 ait montré que déjà à cette époque l'Araguary débouchait au Sud du Cap du Nord et n'avait pas d'issue au nord de ce Cap (*1<sup>er</sup> Mém. Brés.*, T. I, pp. 20, 21, 34 et 35), et quoique DE FERROLLE, en 1688, pour gagner l'Araguary, ait été obligé de traverser des savannes noyées, ce qu'il n'aurait pas fait si la prétendue branche nord avait existé (*2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. I, pp. 153 à 158).

---



VIII

L'ARAGUARY

Nom indigène vulgarisé par les Anglais Keymis (1596) et Harcourt (1613).

**Arrowari** : KEYMIS, 1596, *Relation*, pp. 3 et 39; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, II, p. 17. — DE BRY, 1599, *Americæ Pars Octava*, p. 92. — DE JONGHE, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 65. — N. SANSON, 1656, *ibid.*, N° 73. — MEL et DE LA BARRE, 1666, *ibid.*, N° 76.

**Arrawary** : HARCOURT, *Relation*, pp. 14, 17 et 42; *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 21. — J. DE LAET, texte de 1625, p. 463; de 1630, p. 563; de 1633, p. 635; de 1640, p. 575.

**Arouavary** : G. TATTON, 1602, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 50.

**Arowary** : J. HONDIUS, 1598, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 45. — DE BRY, 1599, *ibid.*, N° 47. — G. TATTON, 1608, *ibid.*, N° 54. — J. DE LAET, 1625, 1630, 1633 et 1640, *ibid.*, N° 60. — MÉRIAN, 1628, 1634, *ibid.*, N° 64. — W. BLÆUV, 1630 (plusieurs éditions), *ibid.*, N° 62. — MONTANUS, 1671, carte et texte. — OGILBY, 1671, carte et texte. — VOOGT et VAN KEULEN, 1680, N° 81.

**Aro . . . . .** : SIR W. RALEGH, Carte manuscrite, 1617, N° 9 dans le *2<sup>nd</sup> Atl. Brés.*

**Arowari** : VAN LANGEREN, Globe de 1630, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 61. — DUDLEY, 1646 et 1661, *ibid.*, N°s 69, 70 et 71. — S. FRITZ, 1691, *ibid.*, N° 86<sup>B</sup>. — S. FRITZ, 1707, *ibid.*, N° 91.

**Arouary** : *Réplique de la France en 1699* (Arouary ou Alaouary), p. 268 du T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*

**Aroari** : PIMENTEL, 1712, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 405.

**Arewary** : J. DE LAET, texte de 1625 (Arewary et Arowary).

**Arrewary** : CORONELLI, 1688, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 82. — DE L'ISLE, 1703, N° 89.



**Arriwarie**: VOOGT et VAN KEULEN, 1680, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, 1680, N° 81.

**Aricowary**: L. HULSIUS, 1599, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 46.

**Ariowary**: JOD HONDIUS, 1606, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 53.

**Arauary**: P. DUVAL, 1664, 1667, 1677, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 77.

**Arawary**: Le P. PFEIL, 1682, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. I, p. 122, et T. II, p. 113. Il dit que la source de cette rivière se trouve près de celle du Vincent Pinson ou Oyapoc.

**La Rahouary**: DE FERROLLE, Lettre de 1688, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 149.

**La Raouary**: DE FERROLLE, *Mémoire* du 20 Juin 1698, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 197.

**Alaouary**: *Manuscrit* de 1697, dans la Collection CLAIRAMBAULT, Bibl. Nat. de Paris (« . . . rivière d'Alaouary, la dernière qui se jette dans l'Amazonie du côté de Cayenne »). — *Réplique de la France en 1699*, p. 268 du T. II du *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, (« Arouary ou Alaouary »).

**Arabony** (faute du graveur): FROGER et le MARQUIS DE FERROLLE, 1698, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.*, N° 85. — DE L'ISLE, 1700, *ibid.*, N° 88.

**Arabouy**: DE L'ISLE, 1703, *1<sup>er</sup> Atl. Brés.* (Arabouy et Arrewary).

**Araguary ou Araguari**: G. FREIRE DE ANDRADA, *Lettre au Roi*, 15 Octobre 1685, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 129. — ANT. d'ALBUQUERQUE, *Lettre au Roi*, 19 Juillet 1687, *ibid.*, pp. 135, 138 et 139. — *Routier portugais*, avant 1695, *ibid.*, p. 165. — *Réponse du Portugal au Mémoire de la France*, 1698, *ibid.*, p. 235. — *Réplique du Portugal*, 1699, *ibid.*, pp. 305 et 308. — *Traité de Lisbonne*, 1700, *ibid.*, 345, 349 (deux fois) et 351. — *Traité d'Utrecht*, Art. IX.

**Aragary**: *Projet portugais de traité*, 6 Décembre 1712, *2<sup>nd</sup> Mém. Brés.*, T. II, p. 399.

